Votre voiture est déjà assurée ailleurs ?
Voici comment passer chez Solo Moto Insurance

VOUS N'AVEZ PAS À RÉSILIER VOTRE CONTRAT VOUS-MÊME. SOLO MOTO INSURANCE RÈGLE TOUT.

Vous devez mettre fin à votre contrat d'assurance **au moins 3 mois avant** l'échéance annuelle. Sinon vous devez à nouveau attendre un an avant de pouvoir changer d'assureur. Nous vous prions de nous faire parvenir ce formulaire **au moins 4 mois** avant l'échéance annuelle de votre assurance moto actuelle. Solo Moto Insurance résiliera alors votre contrat en votre nom. Votre assureur a majoré ses tarifs? Ou vous changez de véhicule? Dans ce cas, l'échéance n'a pas d'importance et vous pouvez immédiatement résilier votre assurance.

Envoyez ce formulaire avec votre demande d'assurance par voie postale à :
Solo Moto Insurance, Ou par e-mail à info@solomoto.be

Je résilie mon assurance auto actuelle. Je soussigné,

Prénom et nom de famille :.....

Adresse :.....

Code postal :..... Localité/Ville :.....

☐ résilie les contrats d'assurance ci-dessous moyennant préavis d'un mois suite à changement de véhicule (droit de résiliation selon annexe AR 16/04/2018, article 27 alinéa 9)
☐ résilie les contrats d'assurance ci-dessous pour la prochaine échéance
☐ résilie les contrats d'assurance ci-dessous pour cause de modification tarifaire annoncée (droit de résiliation AR 22/02/1991, article 12 alinéa 3)

Garantie :.....

Assureur :.....

N° de contrat :.....

Échéance:.....

Responsabilité Civile (RC) :.....

Garanties Omnium :.....

Défense en justice :.....

Conducteur :.....

L'échéance de votre assurance est mentionnée dans votre contrat. Ce n'est pas la date sur votre carte verte.

Signature :..... Date :.....